

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION



Évaluation de départ B sur tablette / ordinateur

Procédure d'évaluation :

IL S'AGIT D'UNE ÉVALUATION SUR ORDINATEUR D'UNE DURÉE D'ENVIRON 45 MINUTES :

- C'est un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;
- Le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même si elles disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- Les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple, lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;
- Il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- Les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire, en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

L'évaluation de départ sur tablette ou ordinateur est privilégié pour les personnes n'ayant aucune expérience de la conduite.

Les catégories de compétences évaluées :

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

LE TEST SE DIVISE EN 2 PARTIES :

- Le questionnaire,
- L'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Le questionnaire :

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points. Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

CAPACITÉS DE TRANSFERT ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES :

- POSSESSION DE PERMIS AUTRE QUE LE B OU PERMIS B ANNULÉ : Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.
- UTILISATION D'ENGINS À MOTEUR AUTRE QUE LA VOITURE : Compétences techniques et situationnelles.
- CONNAISSANCES DES PROCÉDURES POUR DÉMARRER, S'ARRÊTER, CHANGER DE VITESSE : Compétences techniques et situationnelles.

CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT :

- UTILISATION D'UN DEUX-ROUES MOTORISÉ, PASSAGER AVANT D'UNE VOITURE : Capacités de perception d'indices. Compréhension de situations de circulation.
- CONNAISSANCES DES RÈGLES DE SÉCURITÉ DANS UNE SITUATION DE CONDUITE (PASSAGE D'UNE INTERSECTION) : Connaissance d'une règle de sécurité.
- AUTO-ÉVALUATION SUR LES PROCÉDURES POUR DÉMARRER S'ARRÊTER, CHANGER DE VITESSE : Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.

ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS :

- INTÉRÊT ET ATTIRANCE POUR LA CONDUITE : Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.
- PLAISIR À APPRENDRE : Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.
- ATTIRANCE POUR LA CONDUITE : Émotion positive et valorisation.
- PEUR DE CONDUIRE : Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.
- EN SITUATION D'APPRENTISSAGE, QUELLE EST LA RÉACTION FACE À L'ÉCHEC :
 - État d'esprit positif : volonté de compréhension, persévérance
 - État d'esprit négatif : dévalorisation, fuite, critique de tiers

- **AUTO-ÉVALUATION SUR LA FACILITÉ D'APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE** : Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.

FACTEURS DE VOLONTÉ :

- **SATISFACTION DE SA SITUATION PROFESSIONNELLE ET/OU DE SES APPRENTISSAGES** : Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage.
- **ÉNONCÉ DES RAISONS POUR APPRENDRE À CONDUIRE** : Motivation à suivre une formation à la conduite.
- **PRATIQUES SPORTIVES ET CULTURELLES ANCIENNES ET RÉGULIÈRES** : Implication volontaire et persévérance.
- **RYTHME D'APPRENTISSAGE (FRÉQUENCE SOUHAITÉE DES COURS DE CONDUITE)** : Implication volontaire.

CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION :

- Perception et sélection d'indices.
- Compréhension de situation.
- Capacité de prévision et d'anticipation.
- Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.
- Capacité décisionnelle.
- Capacité visuo-spatiale et position du véhicule par rapport à infrastructure ou tiers.
- Capacité visuo-spatiale dynamique et évolution du véhicule dans l'espace.
- **TEMPS DE RÉPONSE MOYEN** : Efficience du temps de réaction et de traitement cognitif.

CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL :

10 SITUATIONS PRÉSENTÉES DURANT 4" :

- Exactitude ou erreur sur la prise d'information
- Attention dirigée
- Mémoire de travail

Le bilan :

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel. Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.